

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-EUPHÉMIE-SUR-RIVIÈRE-DU-SUD

Séance régulière tenue le 10 janvier 2022 à 20h00 au 220 rue Principale Est à Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud, lieu habituel des séances du conseil municipal. Cette séance est tenue à huis clos.

Sont présents : Messieurs Denis Laprise, Jean-Claude Giroux, Steeve Raby, Madeleine Vermette, Lydiane Bernard et Éric Talbot, sous la présidence de monsieur Gilles Giroux, maire. Mention : Madame Lydiane Bernard et monsieur Steeve Raby sont présents par ZOOM.

Est également présente : Madame Claudette Aubé, directrice générale et secrétaire trésorière.

Monsieur le maire constate le quorum et déclare la séance ouverte.

2022-01-01 : LECTURE ET APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur une proposition de monsieur Denis Laprise, appuyé par monsieur Éric Talbot, il est résolu d'accepter l'ordre du jour en ajoutant les points :

13- E : Nomination des membres du Comité Consultatif en Urbanisme

13- F : Projet de lettre au MTQ

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux des séances du 1^{er} et de deux séances spéciales du 20 décembre 2021
4. Approbation des comptes
5. Correspondance
6. Administratif
 - a- Fonctionnement de la municipalité en fonctionnement des décrets de la COVID-19
 - b- Nomination des pompiers volontaires
 - c- Nomination des premiers répondants
 - d- Avis de motion et présentation pour l'adoption du code d'éthique et de déontologie des élus
 - e- Formations offertes aux élus
7. Travaux publics
 - a-
8. Incendie et sécurité
 - a- Réalisation du service incendie
 - b- Demande d'ajustement des conditions d'emploi des pompiers volontaires
 - c- Schémas de couverture de risques -Bulletin
9. Eau potable
 - a- Dénéigement du point d'eau
 - b- Engagement d'un préposé pour les eaux
10. Eaux usées
 - a-
11. Loisirs
 - a- Demande d'aide financière pour le terrain de jeux
 - b- Engagement d'un aide pour l'entretien de la patinoire
 - c- Finaliser les achats pour reddition de compte Pacte Rural
 - d- URLS Soutien aux initiatives en loisir et en sport
12. Résolutions diverses
 - a- Bulletin d'information municipal
13. Varia
 - a- Dossiers en cours de réalisation : Achat du matériel URLS (2 500\$)
Production du formulaire de l'utilisation de l'eau potable
Suivi du Comité de l'Héritage
14. Période de questions
15. Levée de la séance

2022-01-02 : ADOPTION DES RÉSOLUTIONS DE LA SÉANCE DU 1^{ER} DÉCEMBRE 2021

Il est proposé par monsieur Jean-Claude Giroux, appuyé par madame Madeleine Vermette et résolu d'adopter les résolutions contenues dans le procès-verbal du 1^{er} décembre 2021 tel que rédigées par la directrice générale et secrétaire trésorière. Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2022-01-03 : ADOPTION DES RÉSOLUTIONS DE LA SÉANCE DU 20 DÉCEMBRE 2021 (PTI)

Il est proposé par monsieur Steeve Raby, appuyé par monsieur Éric Talbot et résolu d'adopter les résolutions contenues dans le procès-verbal du 20 décembre 2021 (PTI) tel que rédigées par la directrice générale et secrétaire trésorière. Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2022-01-04 : ADOPTION DES RÉSOLUTIONS DE LA SÉANCE DU 20 DÉCEMBRE 2021

Il est proposé par monsieur Denis Laprise, appuyé par madame Madeleine Vermette et résolu d'adopter les résolutions contenues dans le procès-verbal du 20 décembre 2021 (Séance de 19h50) tel que rédigées par la directrice générale et secrétaire trésorière. Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2022-01-05 : APPROBATION DES COMPTES

Il est proposé par monsieur Jean-Claude Giroux, appuyé par madame Madeleine Vermette et résolu d'approuver le paiement des comptes présentés totalisant 69 625.86 \$ qui incluent les salaires. Adoptée à l'unanimité des conseillers.

Je, Claudette Aubé, directrice générale et secrétaire trésorière, certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses autorisées à la résolution 2022-01-05.



Claudette Aubé

5- CORRESPONDANCE

Aucune correspondance.

6- ADMINISTRATIF

A- Fonctionnement de la municipalité en fonctionnement des décrets de la COVID-19
En raison de la pandémie, les citoyens seront servis sur rendez-vous.

B- Nomination des pompiers volontaires

Sylvain Morin

Marc-Antoine Morin

Sébastien Bernier

André Chabot

Pascal Giroux

Daniel Nadeau

Christian Théberge

Nicolas Audet

Martin Ouellet

Nicolas Pelletier

Vincent Pelletier

Maxime Gagnon

C- Nomination des premiers répondants

Claude Bernard

Lyne Fradette

Lydiane Bernard

2022-01-06 : AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION POUR L'ADOPTION DU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS

Je, Jean-Claude Giroux, donne avis de motion qu'au cours d'une prochaine séance régulière du conseil sera adopté le règlement sur l'éthique et la déontologie des élus. Le projet de règlement est également présenté par monsieur Gilles Giroux au cours de la séance.

E- Formations offertes aux élus

Les élus sont inscrits à la formation sur l'éthique et la déontologie et sont également informés de la possibilité de s'inscrire à d'autres formations disponibles.

7. TRAVAUX PUBLICS

Aucun dossier en suivi.

8. INCENDIE ET SÉCURITÉ

A- Réalisation du service incendie

Monsieur le maire présente et commente le rapport des activités du service incendie de Sainte-Euphémie pour l'année 2021. Monsieur le maire profite de l'occasion pour féliciter le directeur, monsieur Vincent Pelletier, ainsi que toute son équipe de pompiers pour leur implication dans la communauté.

2022-01-07 : DEMANDE D'AJUSTEMENT DES CONDITIONS D'EMPLOI DES POMPIERS VOLONTAIRES

Il est proposé par madame Madeleine Vermette, appuyé par monsieur Steeve Raby et résolu d'ajuster les conditions de travail des pompiers volontaires selon les règles suivantes à compter du 1^{er} janvier 2022 :

-Taux horaire pour intervention incendie Pompier 21,50 \$

Officier 10% de plus qu'un pompier

Directeur 10 % de plus qu'un officier

-Jours fériés reconnus : 1^{er} janvier, Vendredi saint ou Lundi de Pâques (au choix de l'employeur), Journée des patriotes, 24 juin, 1^{er} juillet, Fête du travail, Action de Grâce et 25 décembre

-Vacances selon les Normes du travail

-Kilométrage selon la politique de la municipalité

-Formation : salaire minimum

-Ronde de sécurité et travaux : 17,50 \$

-Repas après 4 heures d'intervention selon le bon jugement du directeur et en fonction de la disponibilité de dépanneur ou épicerie.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

C- Schémas de couverture de risques -Bulletin

Un document présentant un nouveau modèle de rapport d'activité annuel est remis aux élus. Ce document vise à simplifier la démarche administrative des rapports annuels.

9. EAU POTABLE

A- Déneigement du point d'eau

Il reste à contacter monsieur Fournier afin de faire déneiger le point d'eau du rang Saint-Joseph.

2022-01-08 : ENGAGEMENT D'UN PRÉPOSÉ POUR LES EAUX

Considérant qu'il a été requis de remplacer rapidement, suite à un accident, de notre opératrice pour le traitement de l'eau potable et des eaux usées, il est proposé par madame Lydiane Bernard, appuyé par monsieur Steeve Raby et résolu d'entériner l'engagement de monsieur Denis Gauthier au taux horaire de 30,00\$ pour effectuer le remplacement de madame Marianne Hébert, préposée à l'eau potable et aux eaux usées. Adoptée à la majorité des conseillers, monsieur Denis Laprise ayant voté contre la résolution.

10. EAUX USÉES

Aucun sujet traité.

11. LOISIRS

A- Demande d'aide financière pour le terrain de jeux
Le Comité des Loisirs fera la demande d'aide financière.

2022-01-09 : ENGAGEMENT D'UN AIDE POUR L'ENTRETIEN DE LA PATINOIRE

Il est proposé par monsieur Steeve Raby, appuyé par madame Lydiane Bernard et résolu d'engager Christopher Langlois pour l'entretien de la patinoire et qui sera payé par une partie de la réserve de 4 800 \$ qui avait été créée alors que la surveillance se fera par des bénévoles.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

C- Finaliser les achats pour reddition de compte Pacte Rural
Rappel est fait que les achats doivent être complétés en février.

D- URLS Soutien aux initiatives en loisir et en sport
Le Comité des Loisirs déposera une demande lorsque la date de dépôt sera connue.

12. RÉOLUTIONS DIVERSES

2022-01-10 : BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL

Considérant le projet de bulletin municipal déposé par madame Madeleine Vermette, il est proposé par monsieur Steeve Raby, appuyé par madame Lydiane Bernard et résolu d'autoriser la production de 12 publications du bulletin municipal localement, en couleurs, adressées dans chaque foyer dont le coût annuel total est estimé à 768\$ et tel que proposé par madame Madeleine Vermette.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

VARIA OUVERT

2022-01-11 : ACHAT DU MATÉRIEL URLS (2 500\$)

Il est proposé par monsieur Éric Talbot, appuyé par monsieur Denis Laprise et résolu d'autoriser les achats prévus au projet accepté par l'URLS pour un maximum de 3 000 \$ dont un montant de 2 500 \$ sera remboursé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

B- Production du formulaire de l'utilisation de l'eau potable
Les renseignements requis seront expédiés sous peu.

C- Suivi du Comité de l'Héritage
Rencontre reportée en raison de la pandémie.

2022-01-11 : NOMINATION DE MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF EN URBANISME

-Considérant l'Article 6 du Règlement 2020-03 concernant la constitution du Comité Consultatif d'urbanisme qui fixe à cinq le nombre de personnes formant le CCU dont trois membres sont choisis et nommés par résolution du conseil municipal;

-Considérant l'Article 7 qui fixe à deux ans le mandat des membres de ce comité et que ces mandats peuvent être renouvelables sur résolution du conseil municipal;

Il est proposé par monsieur Jean-Claude Giroux, appuyé par madame Madeleine Vermette et résolu de nommer messieurs Normand Breton, David Bernard et Sylvain Bernard comme membres du Comité Consultatif en Urbanisme pour un mandat de deux ans.

Adoptée à l'unanimité.

F- Lettre au MTQ
Une demande sera adressée au MTQ afin que son déneigeur fasse attention aux trottoirs et aux poteaux à eau lors du déneigement lorsqu'il dégage vis-à-vis le long des trottoirs le long de la Rue Principale Est.

14. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

15. LEVÉE DE LA SÉANCE

2022-01-13 : LEVÉE DE LA SÉANCE

Les sujets de l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par monsieur Steeve Raby, appuyé par monsieur Éric Talbot et résolu de lever la séance à 20h30.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.



Gilles Giroux, maire

*Je, Gilles Giroux, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature, par moi, de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.



Claudette Aubé, directrice générale et secrétaire trésorière

Je, Claudette Aubé, déclare que ce procès-verbal représente fidèlement actes et délibération du conseil municipal lors de la réunion tenue le 10 janvier 2022.

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil tenue le 7 février 2022.